

## Compte-rendu du CTL du 01/10/2018

Lecture des déclarations liminaires de Solidaires, FO, CFDT et CGT

### Réponse de la présidente :

La Directrice dit comprendre les inquiétudes des agents. Leurs questions sur leur devenir sont légitimes, mais elle n'a pas encore de feuille de route, pour l'instant elle prend la suite de ce qui était demandé à son prédécesseur. À sa connaissance, il y a 7 directions préfiguratrices de la réorganisation des services (elles ont été identifiées dans le tract CGT FP « Démantèlement de la DGFIP » paru cet été et disponible sur le site).

Sur le fait d'externaliser les missions, la Directrice répond en citant quelques propositions envisagées. S'agissant du Cadastre, le Directeur général a réaffirmé le fait que la mission topographique demeure à la DGFIP (la CGT émet quelques doutes). On pourrait imaginer la privatisation de la collecte de l'impôt. Par exemple, l'encaissement en numéraire pourrait être transféré vers d'autres prestataires de service, le transfert de fond également. Néanmoins, la liquidation et le recouvrement resteraient toujours à la DGFIP. Il y a toujours des réflexions sur le nombre de trésoreries.

Au sujet de la visite « marathon » du ministre Darmanin dans le département, la Direction locale ne connaissait pas le matin même le lieu où se déroulerait la réunion. Les organisations professionnelles ont été reçues et les inquiétudes auraient été levées pour la plupart. Pour le paiement, on s'attend à des pics de visites des services mais pas avant le 1<sup>er</sup> février, ce qui laisse encore un peu de temps.

Les OS ont pu répondre et prolonger les débats : le constat général étant que les agents sont déjà en souffrance et que d'autres vont y entrer également.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1- Approbation PV**

Approbation, la CGT s'est abstenue pour les réunions qu'elle a boycottées.

### **2- Ponts naturels**

3 dates ont été proposées : 31 mai 2019 – 16 août 2019 – 27 décembre 2019

Certaines OS ont voté pour. Solidaires et la CGT se sont abstenus au motif que les jours de congés ne doivent pas être imposés aux agents.

### **3- Réorganisation des secteurs d'assiette du SIP de Strasbourg Ouest**

Le but de la création d'un seul secteur de gestion serait d'optimiser et de rééquilibrer les deux secteurs réunis de Ouest et Sud. Il n'y aurait pas eu de réticence chez les agents des services concernés. Les OS votent majoritairement contre au motif que cette réorganisation sera prétexte à de nouvelles suppressions d'emplois (sauf CFDT et CFTC qui s'abstiennent).

### **4- Restructuration du réseau**

L'Adaptation des Structures au Réseau (ASR) 2019 qui prévoit la fermeture des 5 trésoreries n'a pas encore été validée par la DG. Il y a eu concertation avec les collectivités territoriales concernées. Une permanence DGFIP sera assurée à la COMCOM de Villé 2 jours par semaine et sur RDV.

Dans les projets internes : les RH se sont rapprochées des agents concernés par le transfert du SIE d'Erstein vers le CFP de Sélestat, une réunion aura lieu le vendredi 5 octobre sur site. Les travaux

sur le nouveau site sont en cours.

À défaut de validation de ces restructurations, Les fiches d'impact de ces dernières seront vus en CHSCT dédié, en novembre 2018.

### **5- Suppression de la délivrance des copies d'avis d'imposition dans les SIP**

Une expérimentation est prévue sur plusieurs SIP du département (Strasbourg Ouest Est, Illkirch, Schiltigheim, Molsheim, Saverne, Sarre-Union et Haguenau).

3 modalités :

- services civiques (accompagnement sur PC mis à disposition)
- smartphone avec application dédiée
- CLIC'ESI : envoi papier dans un délai de 8 jours

Concrètement, des fiches « pas à pas » seront installées à côté du PC en libre-service afin que les usagers se connectent à leur espace personnel et puisse par exemple les envoyer aux organismes demandeurs (« accompagnement à l'inclusion numérique »). La Direction rencontre la CAF régulièrement pour réformer notre accueil et en tarir le flux. La CGT rappelle que les usagers qui viennent à nos guichets sont justement ceux qui n'ont pas accès à internet et qui ont besoin de leur avis rapidement.

### **6- Expérimentation de la validation des déclarations pré-remplies pour les défaillants**

Cette expérimentation a été mise en œuvre au SIP de Schiltigheim, Elle consiste en la validation des déclarations de revenus pré-remplies des contribuables non imposables et imposables jusqu'à 1 500 € comme si elles avaient été déposées, qui n'ont pas déposés après une relance simple, mais sans passer par la procédure de taxation d'office.

Selon la Direction, cette expérimentation se fait avec l'association des agents et ce type de relance des défaillants se fait déjà dans d'autres départements.

Pour la CGT, cela pose un problème législatif sérieux, cette procédure étant entachée d'illégalité, puisque aucune taxation d'office ne précède la mise en œuvre des avis. Car nous sommes toujours dans un système déclaratif.

Bien que facilitant le travail des agents des secteurs de gestion des SIP, que ce soit pour le calcul des taux du PAS ou pour le calcul de la TH par exemple, cette mesure n'est pas légale. Est-ce aux agents de palier le manque de personnel et les attermolements du PAS ? Jusqu'où les agents devront-ils accompagner le plan de démantèlement de notre Direction ? sur quels textes législatifs reposent cette expérimentation ? La CGT a demandé quelles seront les conséquences pour un agent qui, dans un souci de déontologie, refuserait d'appliquer cet ordre illégal : Aucune réponse n'a été donnée.

### **7- Affichage des indicateurs de qualité de service dans les SIP**

Pour établir l'efficacité et la qualité de service, plusieurs SIP sont concernés : Strasbourg Ouest, Est et Molsheim. En 2019, 4 indicateurs ont été choisis :

- Le taux de réclamations traitées dans le délai d'un mois
- Le taux d'usagers satisfaits de nos services en ligne
- Le taux de satisfaction globale de l'utilisateur
- Le taux d'usagers satisfaits à l'issue de leur rdv

La CGT trouve regrettable que les indicateurs moins mirobolants, tel que le taux d'appels aboutis (moins de 50 %) indiquant réellement un problème d'effectifs par rapport aux missions, soient occultés.

### **8- Bilan de la mise en place du télétravail à la DRFiP 67**

L'expérimentation a débuté en janvier 2018 dans le département avec 10 télétravailleurs (+1 à compter de juin 2018) : Elle est effectuée sur la base du volontariat avec une convention tripartite Direction – chef de service – agent. Il y a une phase d'adaptation de 1 mois puis un délai de prévenance de 1 mois également.

Le bilan au 30 juin 2018 indique une satisfaction globale à la fois de la hiérarchie et des agents. Par contre, il y aurait quand même quelques réticences de certains chefs de service à passer à plus de un

jour de télétravail par semaine, de peur de désorganiser le service. L'isolement de l'agent est une crainte récurrente. Au vu des documents du Groupe de Travail national, le télétravail pourrait être étendu à 2 voir 3 jours par semaine. La Direction Générale (DG) prévoit désormais une fermeture des applications du télétravailleur, afin de respecter son droit à la déconnexion. Certains problèmes subsistent cependant, comme l'impossibilité de connecter un double écran.

### **9- Bilan de la campagne déclarative 2018**

Près de 50 % des appels téléphoniques non décrochés. L'accueil physique serait en baisse de 6 % sur la période de la campagne IR.

### **10- Bilan de la campagne des entretiens professionnels 2018**

Au niveau du département : 18 recours à l'autorité hiérarchique, 4 recours en CAPL mais aucun appel en CAPN. Les OS Solidaires et CGT soutiennent cependant que les recours en CAPN permettent de voir le dossier de façon plus neutre qu'au niveau local.

### **11- Point sur la situation budgétaire**

56 % du budget de la DRFiP67 (sur un total de plus de 7 millions d'euros) a déjà été engagé en dépenses. Des travaux d'isolation thermique devront être entrepris sur certains sites (Schiltigheim, Trésorerie HUS, 3<sup>ème</sup> étage de la Direction, 3<sup>ème</sup> étage du 4 rue Simonis) : La réflexion de la Direction est engagée. La Direction a reconnu que les services actuels quitteraient le site de Strasbourg Picquart, peut être à l'horizon 2020. Une étude de faisabilité du relogement du CPS sera entreprise.

### **12- Actualité immobilière**

À la question de la CGT sur les travaux urgents à entreprendre pour le site du 35 avenue des Vosges (façades et toitures dégradées), la Direction a répondu que le projet de financement est à nouveau à l'étude pour 2019 sur le budget BOP 723 de la Préfecture.

À la question du devenir des agents du site du CFP de Schiltigheim, la Direction n'a pas donné beaucoup d'informations : l'immeuble est toujours en cours de vente, on ne connaît toujours pas l'acheteur, mais ce dernier reprendrait le CFP en location et effectuerait les rénovations nécessaires. Le bail se termine en avril 2019. En plan B, la Direction a avancé un éventuel projet d'installation à la Cité Administrative.

### **13- Questions diverses**

- Le Pôle de Recouvrement Déconcentré (PRD) fermera fin décembre 2018. les 571 dossiers restant seront apurés rapidement, l'analyse de cohérence ne sera plus effectuée pour les dossiers dont les droits en jeu sont inférieurs à 200 000 €, soit 60 % des dossiers restants. Les éventuels dossiers restant seront traités par le PCR.
- les problèmes de sous-effectifs ont été évoqués pour le SIE de Strasbourg Ouest et la cellule recouvrement du SIP de Molsheim
- les tickets CTS octroyés aux vérificateurs sont remplacés par le remboursement des frais par FDD.
- À la demande de la CGT, la Direction diffusera les avis de décès de collègues partis à la retraite depuis plus de 2 ans dont elle aura connaissance.
- deux Comités Local d'Usagers (CLU) à l'attention des particuliers et des professionnels seront organisés par la Direction le 18 octobre prochain.

**Le prochain CTL (qui traitera notamment des emplois) aura lieu le mardi 8 janvier 2019.**

Vos représentants de la CGT :

ROUSSEAUX Bernard  
STREICHER Gilles